



Abonnez-vous
gratuitement
aux BSV de la
région Occitanie







A retenir

- MILDIU** La pression est forte. De nouvelles contaminations sont possibles dès 3 mm.
- BLACK-ROT** La sensibilité des grappes est à son maximum. La période est favorable à de nouvelles contaminations.
- VERS DE GRAPPE** Les glomérules sont visibles. Procédez à vos comptages de fin de G1
- FLAVESCENCE DOREE** Les dates de T1 sont désormais connues. Consultez les informations réglementaires

Annexe : Réglementation « abeille »

MÉTÉO

Prévisions du 6 au 11 juin 2018

	Mer 6	Jeu 7	Ven 8	Sam 9	Dim 10	Lun 11
Températures	14 21	14 22	14 25	15 25	16 24	14 24
Tendances						

Directeur de publication :

Denis CARETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET TOLOSAN Cx
Tél 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution
ISSN en cours

Comité de validation :

Chambre d'agriculture du
Tarn, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Vinovie
Cave de Rabastens

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

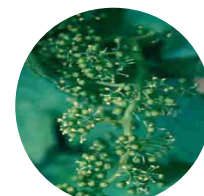
Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture, avec
l'appui financier de l'Agence
Française pour la Biodiversité,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au finance-
ment du plan Ecophyto.

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stades
Gamay	23 – 25 (29)
Fer Servadou	20 - 23
Syrah	20 - 22
Mauzac	19 - 22
Merlot	20 - 21
Duras	21 - 23
Loin de l'œil	19 - 23

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz):

Stade 19 : Tout début de floraison
Stade 20 : 1-10 % de floraison
Stade 21 : 10-25 % de floraison
Stade 22 : 25 – 50 % de floraison
Stade 23 : Pleine floraison – 50 % chute des capuchons
Stade 24 : 50 – 80 % de floraison
Stade 25 : Fin de floraison
Stade 27 : Nouaison
Stade 29 : Grain de plomb



Stade 23 :
Floraison
50 % chute capuchons

La floraison a démarré sur une majorité de situations mais progresse lentement.

L'étalement de la floraison montre des situations très hétérogènes entre parcelles et à l'intérieur même des parcelles.

MILDIU (*Plasmopara viticola*)

• Situation au vignoble

Au vignoble, on observe peu d'évolution de la maladie qui reste très peu présente à ce jour.

Ce sont les TNT qui permettent de visualiser l'impact des pluies des semaines précédentes. Sur 2 des 7 TNT du réseau de surveillance, on note une augmentation de la fréquence d'attaque avec l'apparition de nouveaux symptômes en ce début de semaine :

- sur le premier des taches fraîches sur feuilles semblent annoncer l'extériorisation prochaine des contaminations survenues lors des pluies du 28 mai (taches d'huile tout juste perceptibles)
- sur le deuxième, ce sont des symptômes qui apparaissent directement sur grappes (TNT indemne jusque-là) qui pourraient confirmer le caractère contaminant des pluies survenues entre les 12 et 16 mai (le doute était permis compte-tenu des températures limitantes sur la période).

Sur les 5 autres TNT, on ne note pas de progression des quelques taches sur feuilles apparues la semaine dernière.

• Données de la modélisation



Les calculs du modèle sont basés sur une série de « points » qui permettent de donner une tendance de l'évolution de la pression mais qui ne rendent pas compte de toute l'hétérogénéité des niveaux de pluies enregistrés sur l'ensemble du vignoble. Les informations ci-dessous pourraient donc occulter des situations particulières qui ne seraient pas représentées par les tendances générales par secteurs.

Situation de J-7 à J : la pression est toujours faible sur les secteurs de Cadalen, Lisle et Puycelci, moyenne sur les secteurs de Senouillac et Cunac et forte sur le secteur de Rabastens.

Des contaminations de masse ont été modélisées les 28 et 30 mai sur la plupart des secteurs, puis à nouveau le 2 juin sur quelques zones touchées par l'orage (Ex Puycelci et Rabastens). Elles ont été de forte intensité notamment sur les pluies dépassant les 30 mm.

De nouvelles pluies orageuses ont eu lieu dans la nuit 4 juin, et on très certainement été à l'origine de contaminations de masse sur les secteurs ayant reçu plus de 3-5 mm.

Simulation de J à J+10 : La pression deviendra rapidement forte sur toute la zone.

Des contaminations de masse sont modélisées dès 3-5 mm de pluie sur tous les secteurs. Elles pourraient être de forte intensité notamment sur les secteurs où le risque est actuellement plus élevé (Senouillac, Cunac et Rabastens).

La sortie des taches issues des contaminations de masse des 28-30 mai devrait survenir autour du 11 juin et celles du 2 juin autour du 14 juin.

Évaluation du risque : Les mêmes ingrédients restent réunis cette semaine : une météo qui reste très orageuse et une pression forte qui maintient un risque de contamination lors de nouvelles pluies. La vigilance reste donc de mise, notamment en période de floraison.

Par ailleurs, des sorties de symptômes sont à craindre. Surveillez donc régulièrement l'état sanitaire de vos parcelles, notamment pour gérer au mieux le risque de repiquage (pour lequel une simple rosée peut suffire).

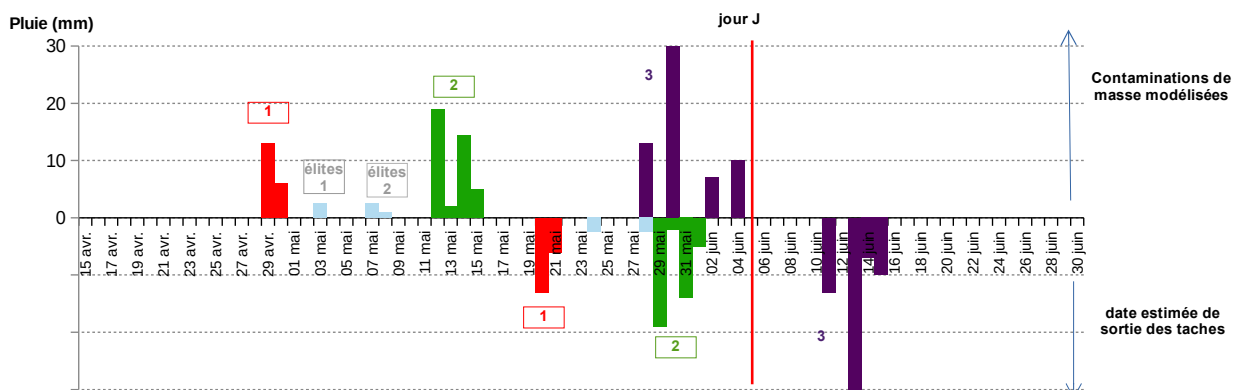
Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations élites sont des épisodes de contaminations de faible ampleur. A la différence des contaminations de masse qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, les élites sont généralement sans gravité.

Rappelons que les contaminations de masse ne sont possibles que lorsque la masse des œufs d'hiver atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Mildiou : Synthèse des épisodes contaminants – Calculs au 04/06/2018 pour la zone Gaillac



Synthèse réalisée à partir des données de la modélisation et des suivis de parcelles du réseau de surveillance :

Les données de la modélisation permettent d'identifier les pluies contaminantes et les suivis en parcelles confirment les dates de sorties de taches.

La contamination de masse et la sortie des taches correspondante sont identifiées par une couleur et un numéro identiques

La hauteur des histogrammes est proportionnelle à la hauteur de la pluie contaminante

numéros encadrés = sortie de taches confirmées par les observations sur le réseau de surveillance

*pluies du 22 mai : contaminations de masse probables sur les secteurs concernés par les orages

OÏDIUM (*Uncinula necator*)

• Éléments de biologie

La phase de sensibilité maximale est identifiée de la floraison à la fermeture de grappe.

• **Situation au vignoble** : toujours aucun symptôme observé à ce jour sur le réseau de surveillance.

Évaluation du risque : La période de sensibilité maximale qui débute à la pré-floraison (stade 17) est en cours. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à la fermeture de la grappe.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• Situation au vignoble

Les symptômes foliaires continuent de progresser sur les TNT, notamment un sur lequel la fréquence et l'intensité d'attaque a fortement évolué depuis la semaine dernière (100 % de pieds touchés, et des taches en coup de fusil sur plus de la moitié des feuilles désormais). A ce jour, on n'observe pas de descente sur grappes sur les TNT.

Au vignoble, on ne note pas de progression des quelques dégâts signalés la semaine dernière et l'impact de la maladie reste peu significatif à ce jour.

Évaluation du risque : Le message de la semaine précédente reste d'actualité :

- les conditions restent favorables aux contaminations : chaque pluie peut être synonyme de contamination.
- De plus, les grappes entrent dans une phase de plus grande sensibilité qui deviendra maximale à la nouaison.
- Soyez donc vigilants au risque de nouvelles contaminations et de repiquages sur parcelles atteintes.

VERS DE LA GRAPPE

• Situation au vignoble

Les captures d'Eudémis restent nulles. Les captures d'Eulia encore sporadiques devraient redémarrer sous peu.

Les glomérules sont visibles plus régulièrement.

Les fréquences d'attaques oscillent entre 0 à 45 glomérules pour 100 grappes.

• Données de la modélisation

Le stade L4 est le stade dominant dans les populations et le stade L5 commence à se développer. Il est trop tôt pour identifier un début de deuxième vol.

Évaluation du risque : Les glomérules sont désormais bien visibles. Il est donc temps de procéder à leur comptage afin d'évaluer le niveau de risque encouru pour la prochaine génération. Surveillez attentivement vos parcelles car de nouveaux glomérules pourraient encore apparaître.

Un dépassement du seuil de nuisibilité sur la base de vos comptages de glomérules en fin de G1 implique une gestion précoce de la G2 au moment de la période des éclosions.

Pensez à renouveler les capsules de vos pièges.

Seuil de nuisibilité : 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences
(hors confusion sexuelle, à moduler en fonction du potentiel de récolte)



Glomérule et chenille sur inflorescence
Photo CA 81

CICADELLE VERTE (*Empoasca vitis*)

• Situation au vignoble

L'évolution des populations larvaires, d'abord lente au cours des dernières semaines, s'est amplifiée. Les niveaux d'infestation augmentent sur une majorité des parcelles et conduisent ponctuellement à un dépassement du seuil indicatif de risque.

Évaluation du risque : Risque ponctuel. Surveillez vos parcelles.

La surveillance doit se porter sur les populations larvaires de deuxième génération qui seront observables courant juin. **Rappel** : la gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes, que l'on observe plus facilement car ils volent dans les parcelles, qui sont à l'origine des dégâts de grillure qui peuvent se développer en cas de forte infestation.

Seuil de nuisibilité (printemps) : 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

Mesures prophylactiques : L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.



Biologie et description des symptômes

La cicadelle verte hiverne hors des parcelles de vignes et regagne le vignoble au printemps. Les femelles vont alors pondre à l'intérieur des feuilles pour donner les larves de première génération. 5 stades larvaires vont se succéder avant de donner les adultes de première génération, généralement en juin. 2 à 3 générations supplémentaires vont alors s'enchaîner jusqu'à l'automne.

Les larves se situent sur la face inférieure des feuilles. Elles peuvent être blanches, roses ou vertes, se déplacent « en crabe » de manière rapide mais ne sautent pas (à la différence des larves de la cicadelle de la flavescence dorée). Le premier stade mesure à peine 1 mm pour atteindre 3 mm au cinquième stade.

Les ébauches des ailes apparaissent dès le 4^e stade.

Les symptômes causés sont appelés des grillures. Il s'agit de rougissement sur cépages rouges et de jaunissement sur cépages blancs délimités par les nervures. Ces rougissements/jaunissements partent du bord de la feuille et progressent vers le centre. Par la suite, les parties colorées peuvent se dessécher.

CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DORÉE

- **Situation au vignoble** : Les premières éclosions ont été repérées autour du 18 mai dans nos cages d'émergence.

Évaluation du risque : L'ensemble des informations réglementaires relatives à la lutte obligatoire contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée sont disponibles sur le site de la DRAAF Occitanie.

<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Sante-de-la-vigne>

Les dates retenues pour le **T1 larvicide** sont les suivantes : **du 15 juin au 25 juin 2018**

Le T2 est à renouveler à 14j du T1 en conventionnel et à 10j du T1 en AB.

AUTRES OBSERVATIONS

Les **pollinisateurs**, abeilles, syrphes notamment, sont très présents dans les parcelles en cette période de floraison.

Des symptômes importants de **Botrytis sur feuilles** sont toujours signalés en toutes situations. Ils peuvent parfois même atteindre les jeunes grappes.

Même s'ils sont plus réguliers que lors des campagnes précédentes, ces symptômes sont « habituels » pour la période et sont favorisés par des conditions humides et fraîches. Elles ne présument en rien de la virulence du champignon plus tard sur grappes.

Comme chaque année en période de floraison, des **méligèthes** sont observées sur les inflorescences. Il s'agit de petits coléoptères noirs se nourrissant du pollen de nombreux végétaux.

Les méligèthes sont des ravageurs bien connus du colza. Leur présence sur vigne ne semble qu'opportuniste et essentiellement liée à la présence d'une source de nourriture (le pollen des inflorescences). Elles peuvent être considérées comme sans danger pour la vigne et le déroulement de la floraison.



Méligèthes sur inflorescence - Photos IFV et CA 81

Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 12 juin 2018

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Cave de Labastide, la Maison des Vins de Gaillac, Vinaloie et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



Les traitements contre la cicadelle de la flavescence dorée débutent. La vigilance s'impose pour ces interventions.

La réglementation "abeille" s'applique aussi pour les traitements obligatoires !

- ATTENTION -

Vignes et inter-rangs en fleurs : les abeilles visitent les parcelles pour récolter le pollen de vigne mais également pour butiner les fleurs des enherbements et des bordures.



RAPPEL RÉGLEMENTATION ET BONNES PRATIQUES

Avant le traitement :

Les **enherbements fleuris** de l'inter-rang et des bordures attirent les pollinisateurs sur les parcelles. Avant l'application d'un traitement insecticide il est impératif de **broyer ou détruire les parties aériennes des fleurs** pour préserver les insectes auxiliaires (*arrêté du 28 novembre 2003*).

Si un rucher est placé à proximité des vignes, **informez dès que possible l'apiculteur** des traitements que vous allez réaliser. Il pourra ainsi déplacer ses colonies si le risque d'exposition des abeilles est trop élevé.

Réalisation du traitement :

Utilisez un insecticide portant une des **mentions « abeille »**, autorisé pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles. Attention, cette mention ne veut pas dire que le produit est inoffensif pour les pollinisateurs, sa toxicité est seulement moins élevée, il faut donc l'utiliser avec précaution.

Ne traitez qu'en dehors de la présence d'abeilles. Pour cela observez votre parcelle pour vous assurer de l'absence d'insectes pollinisateurs sur les fleurs du vignoble. La période d'activité des abeilles au cours d'une journée dépend des conditions extérieures (luminosité, température, pluie). Attention, au mois de juin les pollinisateurs peuvent être actifs sur une plage horaire importante. **Privilégiez un traitement le soir** quand les butineuses sont rentrées à la ruche.

Veillez à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette). **Évitez la dérive des produits** (force du vent, respect des zones non traitées, etc.) car beaucoup d'abeilles sauvages nichent dans les abords directs des parcelles.

Il est interdit de réaliser un **mélange** comportant un pyréthrianoïde avec un fongicide de la famille des triazoles (IDM). L'insecticide doit être appliqué en premier, avec un délai de 24h minimum avant l'application fongicide (*Arrêté du 7 avril 2010*).

Merci de diffuser largement ces recommandations et rappels réglementaires aux conseillers, techniciens et viticulteurs de vos réseaux. L'application de ces préconisations contribue à limiter les risques pour les pollinisateurs et préserver le travail des apiculteurs.

Pour en savoir plus :

consultez la brochure "[Pratiques agricoles et protection des pollinisateurs](#)"

ou la note nationale BSV [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#)



Ce message est diffusé en partenariat avec l'ADA NA.